

Fleurs sauvages des rues d'Ault

Initiation à la photo
Exposition collective



Photo Loïc Jugué

Ateliers animés par **Loïc JUGUE**

de mars à juin 2024

Organisés par Ault Environnement



« **Plantes sauvages des trottoirs, les découvrir, en prendre soin** » est le titre d'un livret édité par Ault Environnement en 2022 pour sensibiliser à la beauté de ces fleurs sauvages et à leur intérêt environnemental (biodiversité, fraîcheur...).

En 2024, Ault Environnement poursuit sa démarche de valorisation du patrimoine végétal avec un projet artistique : **nous proposons des ateliers d'initiation à la photo de la flore en ville et la réalisation d'une exposition collective.**



Les ateliers se dérouleront de mars à juin pour suivre l'évolution des floraisons. Ils seront animés par l'**artiste photographe, Loïc Jugue** qui travaille depuis plus de 40 ans la photo et la vidéo et anime de nombreux stages photo, notamment lors du Festival de l'Oiseau. (www.loicjugue.com)

Les ateliers se dérouleront à Ault-Onival, dans les rues et au bord de mer, ainsi qu'au « Bois joli », lieu de nature et d'art, 46 Avenue du Général Leclerc (http://pixiflore.com/pixiflore_nouveau/pages/le_bois_joli.html)

Ces ateliers s'adressent à toutes et tous, à partir de 12 ans. Ils ne nécessitent pas de connaissances particulières en photographie, ni de matériel spécifique de prises de vue. Un smartphone suffit. Il est indispensable toutefois que chaque participant maîtrise bien l'utilisation du matériel qu'il aura apporté.

Frais d'inscription pour les 5 ateliers : 50 € ou 10 € (*pour les moins de 25 ans, les étudiants et les demandeurs d'emploi.*)

Places limitées (15 à 20 participants au maximum)

Pour tout renseignement : Liliane Marissal
liliane.marissal@gmail.com ou 06 80 62 19 64

Ce projet est principalement soutenu par la **Fondation Daniel et Nina Carasso** dans le cadre de l'action **Aultyva** coordonnée par **Art Connexion**.



LES ATELIERS

> Atelier 1 (au Bois joli) 14h-17h samedi 30 mars

Présentation du projet et sensibilisation à la flore des trottoirs aultois. Séance théorique sur la prise de vue : apprendre à photographier la flore sauvage et à réaliser de belles images. Approche technique et artistique.

> Atelier 2 (au Bois joli) 14h-17h dimanche 31 mars

Séance pratique de prises de vue des fleurs sauvages du Bois Joli et analyse des images

> Atelier 3 (A Ault et Onival) 14h-17h vendredi 3 mai

Photographie dans les rues de Ault de la flore des trottoirs et bords de mer

> Atelier 4 (au Bois joli) 13h30-15h30 samedi 4 mai

Analyse des photos prises la veille

Entre l'atelier 4 et l'atelier 5, les participants sont invités à réaliser, seuls, de nouvelles prises de vue, à partir des conseils donnés par Loïc Jugue.

> Atelier 5 (au Bois joli) 14h 16h samedi 22 juin

Analyse des photos réalisées par les participants. Conception de l'exposition avec sélection de 20 à 30 photos par le groupe des participants

LES EXPOSITIONS

Les photos sélectionnées seront imprimées. **Elles seront présentées au public les 17 et 18 août au Bois Joli, puis les 26 octobre et 28 décembre au Casino d'Ault.**

A l'issue de ces expositions, il sera remis à chaque participant sa ou ses photos. Ault Environnement conservera des droits d'utilisation des fichiers numériques pour ses actions de sensibilisation.



Loïc JUGUE

LE BOIS JOLI



FACEBOOK

Ault Environnement

LE SITE



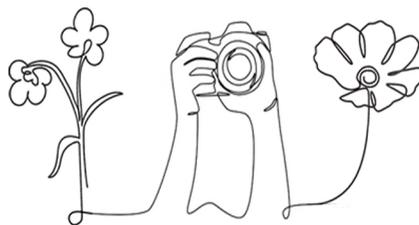
Bulletin d'inscription aux ateliers

A envoyer avant le 15 mars 2024

À **Ault Environnement** - Maison des Associations

1 rue du 11 novembre - 80460 Ault

Mail : ault.environnement.80460@gmail.com



Nom :

Prénom :

Âge :

Adresse :

Adresse mail :

N° de tél. :

**Je souhaite m'inscrire au stage proposé
par Ault Environnement de mars à juin 2024.**

*J'accepte qu'Ault Environnement utilise les clichés
numériques que j'aurai remis à l'association pour l'exposition,
pour ses actions de sensibilisation.*

Pour les frais d'inscription, je verse la somme de :

50 €

10 € (pour les moins de 25 ans, les étudiants et les demandeurs d'emploi)

Par chèque à l'ordre de **Ault Environnement**

Par virement (IBAN : FR76 1027 8021 7800 0202 7490 107)

Fait à

Le

Signature